

## SERMENT

Je m'engage solennellement à promouvoir et à faire avancer la cause de l'éducation.

Je m'efforcerai d'atteindre et de maintenir le plus haut degré de compétence professionnelle et je maintiendrai toujours l'honneur, la dignité et les normes d'éthique de ma profession.

J'engage ma loyauté et mon appui à la Fédération des enseignantes et des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario et je me conformerai aux statuts et règlements, aux politiques et aux pratiques établies pour la gouverne de ses membres.



## DEVISE

Ne pensons pas à nos intérêts individuels, mais plutôt à nous entraider!

## Données importantes

### Unité 64, District 32



**Angèle Lacroix, présidente**  
68 massey ave, Kitchener, ON, N2C 1M3  
Téléphone : 1 877 969-1500  
[feoso.unite64@hotmail.com](mailto:feeso.unite64@hotmail.com)  
[www.feosounite64.com](http://www.feosounite64.com)

### Régime de pension ♦ OMERS

Sans frais (Canada/États-Unis) : 1 800-387-0813  
Site web : <http://www.omers.com/Francais.htm>

### Groupe assurance ♦ COWAN pour AILD

Sans frais : 1 866-912-6929  
Site web : [www.cowangroup.ca/cigl/pages/index\\_fr.jsf](http://www.cowangroup.ca/cigl/pages/index_fr.jsf)

### Groupe assurance ♦ OTIP/RAEO

Site web : <https://www.raeo.com/Accueil>

### Programme d'aide aux employés ♦ SHEPELL

Sans frais : 1 800 361-5676  
Site web : [www.shepellfgiservices.com/bell/fr/](http://www.shepellfgiservices.com/bell/fr/)

### Programme ♦ EDVANTAGE

Site web : [www.edvantage.ca/french/main-f.asp](http://www.edvantage.ca/french/main-f.asp)

### Ass. maison/auto/santé retraité ♦ OTIP

Site web : <https://www.raeo.com/FEESO32-64>

### Bureau provincial d'OSSTF/FEESO

60 Mobile Drive, Toronto ON M4A 2P3  
Téléphone : 1 800 267-7867  
Télécopieur : 416 751-3394  
Site : [www.osstf.on.ca](http://www.osstf.on.ca)

## Mon syndicat...

# l'Unité 64 de la FEESO



NÉGOCIATION

PROTECTION

RÉPONSES

SOUTIEN



OSSTF/FEESO

Ensemble, on est une force!

## Bienvenue

En tant que membre du personnel de soutien du *Conseil scolaire catholique Mon Avenir*, tu fais maintenant partie de la grande famille de la FEÉSO, qui est la **Fédération des Enseignantes et des Enseignants des écoles secondaires de l'Ontario**, que tu sois temps plein, temps partiel, à contrat ou même suppléant.



Au sein de la FEÉSO provinciale, il existe plusieurs districts qui, à leur tour, représentent une ou plusieurs unités de négociation.

L'**Unité 64** est ton unité de négociation et elle fait partie du District 32 avec l'Unité 58, qui est l'unité syndicale représentant le personnel de soutien du *Conseil scolaire ViaMonde*.

Tout membre d'une unité syndicale a des **droits généraux** à faire respecter, et des **devoirs et responsabilités** auxquels il doit se conformer. Pour les connaître, nous te suggérons de visiter la page web à [www.feesounité64.com](http://www.feesounité64.com).

De plus, chaque membre possède des droits bien spécifiques liés directement à son poste; ces droits sont décrits clairement dans la

## Convention collective.

Ce document très important qui régit la relation de chaque employé face à son employeur devrait être remis par un superviseur du CSDCCS mais tu peux toujours te le procurer au sein de ton syndicat (voir convention dans le site web). Garde-la bien précieusement à porter de la main pour t'y référer au besoin.

## Être membre, ça implique...

Chaque membre de l'unité doit payer des **cotisations syndicales** tant au niveau provincial que local.

Les frais d'adhésion à la FEÉSO provinciale sont de **1.3%** de ton salaire avant les déductions, alors que les cotisations au niveau local sont de **0,005** de ton salaire. Ces frais sont déduits directement de ton bordereau de paie et sont déductibles d'impôts

Les cotisations syndicales servent à offrir des services tels que :

- l'accès à une représentation et à des conseils au niveau local
- des négociateurs professionnels
- les frais de griefs et d'arbitrage
- les négociations d'équité salariale
- l'accès à des avis juridiques dans des cas précis
- la formation provinciale, régionale et locale
- les fonds pour des situations critiques, les bourses d'études et les prix
- les campagnes d'action politique
- les magazines et bulletins de nouvelles syndicaux
- le perfectionnement professionnel

Par contre, tu dois savoir que le fait d'être membre de la FEÉSO te donne également de nombreux avantages tels que :

- une carte de membre qui est aussi ton passeport pour le service d'Edvantage
- un régime de pension géré par OMERS
- Un programme d'aide aux employés offert par le groupe Shepell
- des avantages sociaux gérés par le groupe assurance OTIP/RAEO et COWAN pour l'AILD
- un service d'orientation professionnelle
- des prêts et bourses offerts pour toi et ta famille
- et bien d'autres...

## L'Unité 64 et toi

La gestion de l'Unité 64 à laquelle tu appartiens est assurée par un *Comité exécutif* qui comprend : un président, un vice-président, un négociateur en chef, un trésorier, un secrétaire, un agent de communications, un agent de liaison santé-sécurité.

Etant donné la grandeur du territoire de la région couverte par l'unité, des **représentants** ont aussi été mandatés pour représenter les membres de chaque milieu de travail. Nous te suggérons de faire la connaissance de ton représentant car il est là pour t'orienter. Par contre, toutes questions peuvent être envoyées directement à la présidence de l'unité au [feeso.unité64@hotmail.com](mailto:feeso.unité64@hotmail.com) ou 1-877-969-1500.

### Mais tout membre doit aussi faire sa part à l'Unité!

Il est très important que tu :

1. **connaisses** ta convention collective et que tu la consultes régulièrement.
2. **assistes** à l'*Assemblée générale annuelle* (AGA) afin de faire valoir ton droit de vote, ou que tu participes à toute autre rencontre importante organisée par le Comité exécutif, lorsque nécessaire.
3. **t'informes** continuellement sur la vie syndicale en lisant les notes de service de la présidence de ton Unité et du Bureau provincial (D/BU), et les différents autres médias. Il est aussi très important que tu **fournisses** toute information requise et nécessaire au bon fonctionnement de l'unité telle que tes coordonnées personnelles (données confidentielles fournies seulement au comité de communication), ou autres...